

## COMMENT FAIRE POUR Y PARTICIPER ?

REMP LISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-DESSOUS ET ENVOYEZ LE

 par mail à

mdph.comitedesusagers@aisne.fr

 ou par courrier à

MDPH de l'Aisne - Comité des usagers  
28 rue Fernand Christ - 02000 LAON



LES CANDIDATURES SONT ATTENDUES POUR LE 15 AOÛT 2024 AU PLUS TARD



Bulletin d'adhésion pour participer au comité des usagers

 **VOUS AVEZ LA PAROLE !**

Madame  Monsieur Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Numéro de dossier : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

### Vous êtes :

- Une personne en situation de handicap
- Parent d'un enfant en situation de handicap
- Aidant d'une personne en situation de handicap

### La nature du handicap :

- Physique
- Sensorielle
- Cognitive
- Mentale
- Psychique
- Multiple (polyhandicap)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la constitution du comité des usagers. La MDPH de l'Aisne en est le destinataire. Selon la législation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement. Pour plus d'informations, contactez la MDPH de l'Aisne.

Conception & Impression : Conseil départemental de l'Aisne - Juin 2024

**APPEL À  
CANDIDATURE**

**VOUS AVEZ  
LA PAROLE**

CANDIDATURES OUVERTES  
JUSQU'AU 15 AOÛT 2024



**RENOUVELLEMENT  
COMITÉ DES USAGERS**

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne renouvelle les membres de son Comité des usagers



  
**mdph**<sup>02</sup>

Maison Départementale des Personnes Handicapées

## Le comité d'usagers qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2022, le comité des usagers est une instance d'information et de consultation réunissant des personnes en situation de handicap, parents et aidants. C'est aussi un espace de dialogue entre la MDPH et ses usagers. Ce groupe se compose de 30 membres élus pour une durée de 2 ans.

## Un comité d'usagers pour quoi faire ?

Il a pour objectifs de permettre aux usagers de participer à la vie de la MDPH, de proposer des améliorations et des solutions innovantes sur divers sujets. Le comité permet également d'informer ses membres des évolutions autour du handicap.

## Les différents thèmes abordés pourront par exemple concerner :

- + Le circuit du dossier MDPH
- + L'accessibilité à l'information
- + Les droits, prestations et allocations
- + La mise en œuvre de la décision
- + Les aidants



**LES CANDIDATURES  
SERONT SÉLECTIONNÉES EN FONCTION  
DE PLUSIEURS CRITÈRES DE REPRÉSENTATIVITÉ**

